

Le budget

plus d'une somme de 500 \$ pour l'étude de leur dossier, c'est-à-dire que seulement pour obtenir le droit de s'établir au Canada, il faut payer 1 475 \$.

Cette somme représente, dans beaucoup de pays, l'équivalent d'un an de salaire ou même davantage. Pour une famille de quatre personnes, cela représente environ 4 000 \$. Un nombre très important de personnes reconnues comme réfugiés ne peuvent même pas, à présent, verser 500 \$ pour obtenir la résidence permanente. Certains d'entre eux arrivent ici sans argent. Comment pourront-ils faire face à une hausse de tarifs? C'est inacceptable que les futurs immigrants, qui n'ont jamais vécu au Canada ou visité ce pays, doivent payer pour le déficit du gouvernement canadien.

Le gouvernement oublie que le pays d'origine a déjà versé un coût très élevé pour éduquer ces immigrants et qu'ils constituent un apport formidable à la société canadienne et québécoise. J'ajoute que pour obtenir le certificat de citoyenneté, il faudra payer 200 \$ au lieu de 80 \$. C'est inacceptable. Le gouvernement collectera ainsi plus de 100 millions de dollars par année. C'est discriminatoire pour les travailleurs et les gens pauvres venant de pays en développement, comme le fut la taxe imposée le siècle dernier aux immigrants chinois pour les décourager de venir au Canada.

Le gouvernement fait preuve d'un manque de compassion flagrant, notamment à l'égard des personnes qui cherchent la protection du Canada en vertu de la Convention de Genève. Les coupures affecteront durement la CISR. Le nombre de commissaires qui s'occupent des réfugiés passera de 175 à 112. Le budget de cet organisme sera réduit de 82 à 77 millions de dollars. Dans l'ensemble, le budget du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration diminue, malgré le fait que les frais pour les services reçus ont été haussés, parfois doublés ou triplés.

Les fermetures de bureaux, les coupures de personnel, la création de deux supercentres de traitement de dossiers à Végréville et à Mississauga et autres problèmes de fonctionnement font que le ministère n'est plus à la hauteur dans l'accomplissement de son mandat.

• (1525)

À tout cela vient s'ajouter la nomination, il y a quelques jours, de M. Jean-Guy Fleury au poste de directeur exécutif de la CISR, un ancien cadre du Service canadien du renseignement de sécurité, emploi qui n'est pas mentionné dans ses notes biographiques.

Pourquoi le gouvernement libéral veut-il ainsi associer l'immigration aux questions de renseignement et de sécurité nationale?

[Traduction]

Mme Mary Clancy (secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Lib.): Madame la Présidente, je ne puis m'empêcher de répondre à certaines observations du député.

Malgré tout le respect que j'ai pour mon collègue et pour ses connaissances en immigration, je constate qu'il affiche une mé-

connaissance désastreuse des principes qui ont inspiré les mesures prises ces dernières semaines par les ministres des Finances et de l'Immigration.

L'idée que le ministère de l'Immigration ne va pas réduire ses dépenses est tout simplement ridicule. Le ministère réduira bel et bien ses dépenses, comme nous devons tous le faire. Chaque Canadien doit faire des sacrifices pour assurer la survie de notre pays et permettre à nos institutions nationales de continuer de servir tous les Canadiens.

Des voix: Oh, oh!

Mme Clancy: Madame la Présidente, nous devrions peut-être faire appel à un météorologiste, car l'atmosphère semble lourde de l'autre côté.

Quoi qu'il en soit, malgré les arguments vides qui ont été formulés, j'expliquerai pour la gouverne du député de Bourassa, et cela, pour la trois millièmes fois depuis l'annonce de la taxe, en quoi consiste cette mesure. Très brièvement, la taxe devra être acquittée par les immigrants adultes établis. Aucun d'entre eux ne sera refoulé à cause de la taxe. Le gouvernement accordera des prêts. Les immigrants et les réfugiés qui ont déjà obtenu des prêts du Canada les ont remboursés dans une proportion de 95 p. 100. Il serait insultant pour les immigrants et les réfugiés de ne pas le souligner.

[Français]

M. Nunez: Madame la Présidente, je note une grande différence entre le discours que tenait la secrétaire parlementaire du ministre de l'Immigration quand elle était dans l'opposition, de ce côté-ci de la salle, et celui qu'elle tient aujourd'hui, maintenant qu'elle se trouve du côté du pouvoir. Pourquoi ne tient-elle pas le même discours pro-immigration, pro-réfugiés qu'on lui connaissait auparavant? Pourquoi a-t-elle tellement changé? Elle défend aujourd'hui des politiques critiquées par tous les organismes qui aident les réfugiés et par tous les organismes qui aident les immigrants. Tout le monde s'est opposé à cette taxe à l'immigration. Tout le monde s'est opposé aux 975 \$ de frais.

Elle nous dit que personne ne sera rejeté à cause de ces frais, mais elle ne dit pas que pour se qualifier pour avoir un prêt, il faudra prouver qu'on remplit les conditions de remboursement de ce prêt. Et dans les pays pauvres, peu de gens gagnent 975 \$ par mois; parfois, ils ne gagnent même pas ces sommes annuellement.

[Traduction]

M. David Iftody (Provencher, Lib.): Madame la Présidente, permettez-moi de réagir à un ou deux points soulevés par le député du Bloc québécois.

Le député nous a peut-être laissés sous la fausse impression que les Québécois et les producteurs laitiers du Québec étaient les seuls à avoir subi une diminution des subventions aux produits laitiers. Ce n'est pas le cas. En fait, je viens tout juste de recevoir à mon bureau les résultats d'une analyse canadienne, qui révèlent que tous les producteurs laitiers de toutes les régions du pays ont subi également la réduction de ces subventions et que la contribution de chaque ferme laitière s'élève à 1 000 \$ envi-